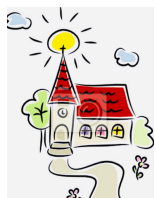


Année A		OFFICES et ACTIVITÉS PASTORALES
Samedi 5 septembre <i>Sainte Teresa de Calcutta</i>	18h30	Messe à Travaillan (int.)
Dimanche 6 septembre XXIII^e TO	09h30 11h00	Messe à Sérignan (int.) Messe à Camaret (int.)
Lundi 7 septembre <i>Férie</i>		Pas de messe
Mardi 8 septembre <i>Nativité de la B.V. Marie</i>		Pas de messe
Mercredi 9 septembre <i>Férie</i>		Pas de messe
Jeudi 10 septembre <i>Férie</i>	08h45	Messe à Camaret (int.)
Vendredi 11 septembre <i>Férie</i>	08h45	Messe à Camaret (int.)
Samedi 12 septembre <i>Férie</i>	18h30	Messe à Violès (Michèle Tacussel ; Gisèle Caprini)
Dimanche 13 septembre XXIV^e TO	09h30 11h00	Messe à Sérignan (int.) Messe à Camaret (int.)



Catéchismes

Camaret rentrée le mardi 22 septembre

Violès rentrée le mercredi 23 septembre

Inscriptions et renseignements :

Contact.paroisses@gmail.com

RENTREE PAROISSIALE LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

à Travaillan

Pas de messe le samedi soir 19 septembre et une seule messe le dimanche matin à 10h00 à l'église de Travaillan suivi du verre de l'Amitié dans le jardin de l'ancien presbytère.



Elle nous a quittés : **Michèle Tacussel** (Violès)

Presbytère, 68 cours du Levant 84850 CAMARET – Tél. : 09 84 35 00 63
Site internet : www.camaret.paroisse84.fr – email : contact.paroisses@gmail.com

Feuillet paroissial n° 35 du 5 au 13 septembre 2026

Secteur Pastoral

CAMARET, SÉRIGNAN, VIOLÈS, TRAVAILLAN



VA TROUVER TON FRÈRE ET PARLE-LUI !

Dans l'évangile de ce dimanche, nous lisons : « si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère... » A noter que Jésus ne parle pas seulement d'un mal commis contre nous, mais de n'importe quel type de mal. Alors comment réagir quand nous sommes témoins d'un mal grave ou même directement touchés par lui, au point que nous sommes blessés et que la relation est cassée ? Que faire quand celui qui nous a blessés est très proche ? Subir et se taire en laissant ce mal nous ronger ? Riposter pour se venger ? Aller en parler à des tiers pour se plaindre ou accuser ? Aucune de ces trois solutions n'a été retenue par l'évangéliste. « **Va trouver ton frère...** », dit-il. Il est facile de parler à tort des absents, mais plus difficile d'aller trouver celui qui nous a blessés ou a causé un mal aux graves conséquences.

Jésus est le bon berger qui va à la recherche de la brebis perdue : il nous montre le chemin... Moi, aller à la rencontre de celui qui m'a fait du mal ? Je me sens trop faible pour cela ! Je crains de me mettre en colère ! Il n'est pas nécessaire de revenir sur le passé ! C'est à lui de faire le premier pas ! Justement non ! C'est l'offensé qui doit faire le premier pas : « va parler à ton frère, dit Jésus... » Le texte dit exactement : « fais-lui **tes** reproches... » Explique-lui combien sa faute t'a blessé et offre-lui sincèrement ta présence, ton désir de retrouver une relation bonne et vraie.

Il se peut que ta parole ne soit pas entendue. Prends alors un ou deux témoins avec toi, afin que ton frère se rende compte que tu ne viens pour le condamner ou te venger, mais pour assainir la relation. Et s'il ne t'écoute pas, porte l'affaire devant l'Eglise, cette communauté où l'on peut vivre avec le Christ la grâce du repentir et du pardon. Et si ton frère n'écoute pas l'Eglise, vas-tu l'abandonner parce que c'est « un païen ou un publicain » ? Non ! Mais comme Jésus le faisait pour les publicains et les pécheurs, tu vas continuer à le traiter avec douceur et bonté, sûr de vaincre le mal par le bien, avec la force du Christ. On se rappelle l'enseignement de Jésus, qui invitait à regarder la poutre qui est dans notre œil avant la paille dans l'œil de notre frère. Et moi, suis-je capable de recevoir une correction fraternelle ? Il n'y a pas que le devoir de corriger, mais aussi celui d'être prêt à se laisser corriger ! Pour corriger les autres, je dois être prêt à me laisser corriger.

Pour savoir concrètement s'il vaut mieux parler ou se taire, corriger ou laisser courir, pensons à ce que dit l'apôtre Paul ; « frères, ne gardez entre vous aucune dette, sauf la dette de l'amour mutuel... » (Rm 13,8).

Abbé Frédéric Fermanel